

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
N° 2023_01_19_01**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Etienne Glémot, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Date de la convocation : 5 décembre 2022

Nombre de membres
En exercice : 17
Présents : 9
Votants : 9

Présents : Étienne GLÉMOT, Marie-Ange FOUCHEREAU, Marie-Claude HAMARD Florence MARTIN, Estelle DESNOES, Mireille POILANE, Yamina RIOU, Brigitte CERINI, Charles PARNET, Chantal MAHOT, Jean-Claude LECUIT.

Excusés : Yamina RIOU, Marie-Claude HAMARD, Liliane LANDEAU, Juanita FOUCHER, Thérèse BAZOT, Louis BOUTIN, Serge FRETAULT.

Absent : Patricia MICHEL.

Secrétaire de séance : Stéphane JEANNETEAU

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2312-1 et D. 2312-3 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDÉRANT la tenue d'un débat d'orientation budgétaire après présentation aux membres du conseil d'administration du rapport de présentation budgétaire ;

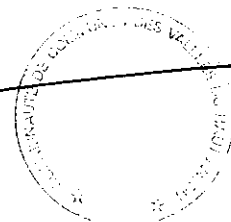
ENTENDU l'exposé de la Vice-Présidente, rapporteur ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité :

- Prend acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2023 ;
- Autorise le Président ou son représentant à prendre toute disposition visant à rendre effective la présente délibération.

Acte rendu exécutoire Après envoi en Préfecture Le : Et publication ou notification du : 31/01/2023

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 19 janvier 2023,
au Lion d'Angers,
Etienne Glémot
Président



Accusé de réception en préfecture 049-200078533-20230119-2023-01-19-01-DE Date de télétransmission : 31/01/2023 Date de réception préfecture : 31/01/2023 1
--